
YOGASHALA

IYENGAR YOGA

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

RETRAITE DE YOGA IYENGAR

à la maison de séminaires Holzmannstett

DATES : du 26 juillet au 1er août 2027

Par la présente, je sou mets mon inscription définitive à la **retraite de yoga lyengar** qui se tiendra à Holzmannstett du **26 juillet au 1er août 2027**, et je confirme par la même occasion que je participerai aux cours à mes propres risques.

Nom

Rue

Code postal, ville

Numéro de téléphone

E-Mail

Date, lieu

Signature

Coût : 500 €

Veuillez effectuer le virement de 500 € dès l'envoi du formulaire d'inscription dûment rempli. Ce n'est qu'à ce moment-là que votre participation sera définitive.

En cas d'annulation jusqu'à quatre semaines avant le début de la formation (25 juin 2027), des frais de 100 € seront facturés ; si aucun participant de remplacement n'est trouvé après cette date, la totalité des frais de formation sera facturée.

Les frais couvrent les cours de yoga (6 jours) ; l'hébergement et les repas sont à régler directement sur place, au centre de retraite.

Veuillez prendre connaissance des conditions d'annulation du centre de retraite figurant en pièce jointe.

Veuillez effectuer vos virements bancaires à l'ordre de :

Monika Hübner, GLS Bank, DE12 4306 0967 8229 8751 01, BIC GENODEM1GLS

Envoyez votre inscription par e-mail à info@yogashala-muenchen.de

ou par courrier à : YOGASHALA, Roßmarkt 8, 80331 Munich

Conditions d'annulation du centre de séminaires de Holzmannstett

Jusqu'à 12 semaines avant l'événement : 10 % du chiffre d'affaires total

Jusqu'à 8 semaines avant l'événement : 25 % du chiffre d'affaires total

Jusqu'à 4 semaines avant l'événement : 45 % du chiffre d'affaires total

Dans les 4 semaines précédant l'événement : 70 % du chiffre d'affaires total

Nous sommes un petit établissement et bon nombre de nos réservations sont effectuées jusqu'à 3 ans à l'avance. La probabilité de pouvoir remplacer un événement annulé, par exemple deux mois à l'avance, par un autre est malheureusement très faible. Nous vous prions donc de bien vouloir comprendre que nous sommes contraints de vous facturer les annulations en fonction des délais prévus. En souscrivant une assurance annulation de voyage, vous pouvez toutefois réserver chez nous en toute sérénité, même en période de pandémie.

<https://www.travelsecure.de/reiseversicherungen/reiseruecktrittsversicherung.html>

Le lien vous redirige vers le produit lauréat du test de Stiftung Warentest, qui couvre également de manière fiable les annulations de voyage liées au coronavirus. La formule recommandée s'appelle

« TravelSecure® Topschutz ». Il existe bien sûr d'autres assurances qui proposent désormais ce type de couverture.